



Retour vers un divorce a l'amiable

Par **ambre59**, le **03/05/2009** à **17:08**

Bonjour,

Après deux ans de procédure pour un divorce avec faute, le juge nous a déboutés mon ex mari et moi, l'avocat de ce dernier me propose de revenir sur de l'amiable, bien entendu, je serais perdante sur toute la ligne, on m'a octroyé une devoir de secours, je pense qu'il me sera supprimé, j'occupe la maison familiale a titre gratuit, cette avantage aussi me sera supprimé vue que la maison sera vendue, cette maison est mon lieu de travail, je perdrais par la même occasion mon emploi, que puis je faire ? n'y a-t'il pas des lois en France qui protègent les femmes mieux que cela?

Merci de vos réponses